



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-136205>

Département(s) de publication : 50

Annonce n° 25-136205

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-131706

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Communauté d'agglomération du Cotentin

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20006720500019

**Ville :** Cherbourg en Cotentin

**Code postal :** 50130

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 50

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** AMO - Mission d'ingénierie culturelle et de programmation dans le cadre de la création d'un CIAP multipolaire

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 71310000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a pour but d'accompagner la Communauté d'Agglomération Le Cotentin, dans la création d'un centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine (CIAP) multipolaire (Valognes, Bricquebec-en-Cotentin, Saint-Sauveur-le-Vicomte). Ce marché a pour objet de définir le positionnement culturel du nouvel équipement, d'élaborer un programme technique détaillé des travaux (y compris scénographie) et d'arrêter une enveloppe prévisionnelle de l'opération afin que le maître d'ouvrage réalise une consultation pour une maîtrise d'oeuvre. Si un candidat se présente en groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement le programmiste

**Critères d'attribution :** Valeur technique : 70% Prix : 30%

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 12/01/2026 à 17h00, lire 26/01/2026 à 17h00

- Rubrique : Renseignements complémentaires, Après la mention : L'équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage publique sera constituée à minima : - d'un programmiste en construction et ingénierie culturelle (mandataire de l'équipe); - d'un Acmh ; - d'un paysagiste ; - d'un économiste de la construction ; - d'un scénographe., Ajouter : D'un Acmh, architecte du patrimoine;

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/12/2025**